



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

RÉUNION DU 14 MAI 2024

Présents : M. Mailliet - M. Lacour - M. Lutz - Mme Cyprien - Mme Lutz - M. Budet

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



DEUIL ENGHIEU FC

la commission souhaite recevoir un représentant du club le mardi 28 mai à 18h00 concernant les Finales des Coupes du Val-d'Oise.

FINALE DES COUPES DU COMITÉ – CRÉDIT MUTUEL

Nous tenons à remercier chaleureusement le club de l'USM Bruyères/Bernes ainsi que les municipalités de Bruyères/Oise et de Bernes pour la mise à disposition de leurs infrastructures et pour l'accueil de ces finales de la Coupe du Comité du Val-d'Oise Crédit Mutuel.

Nous tenons à remercier toutes les équipes présentes ainsi que leurs staffs pour le Fair Play et le bon déroulement de ces finales.

COUPE DU VAL-D'OISE -CREDIT MUTUEL +45 ANS

Finale du 16 juin 2024 - 09h00 -CVO +45 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	NEUVILLE SUR OISE AS

COUPE DU VAL-D'OISE -CREDIT MUTUEL +55 ANS

Demi-finale à 09H30 – CVO +55 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	ST LEU 95 FC	COSMO TAVERNY

La rencontre ST LEU 95 FC / COSMO TAVERNY se déroulera le 19 mai 2024 à 09H30

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - U18

Match	CLUB	CLUB
1	ST OUEN L'AUMONE	CERGY PONTOISE FC1



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U16

Demi-finale à 14H30 – CVO – U16

Match	CLUB	CLUB
1	CORMEILLAIS A.C.S. 1	RC ARGENTEUIL 1

CORMEILLAIS A.C.S.1 contre RC ARGENTEUIL 1
La rencontre se déroulera le 19 MAI 2024 à 14h30

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U15F

Demi-finale à 15H00 – CVO – U15F

Match	CLUB	CLUB
1	ERMONT AS	AS SARCELLES
2	CERGY PONTOISE FC	ES HERBLAY

ERMONT A.S. 1 Contre SARCELLES AAS 1
La rencontre se jouera le 18 MAI 2024

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U18F

Finale U18F

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS	ERAGNY FC

MONTMORENCY FC
À la suite du forfait de votre équipe lors de la demi-finale, votre club se voit imputer d'une Amende de 200€.

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U14

Finale du 16 juin 2024 - U14

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS	RC ARGENTEUIL



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - CDM

Finale du 16 juin 2024 - CDM

Match	CLUB	CLUB
1	AS TOHO	ST BRICE FC

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : M. Lutz